

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 25 MAI 2018

Date de la convocation : 18 mai 2018

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie : demande de subvention
- Compte-rendu des différentes réunions
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée -exercice 2017-
- Expérimentation du processus de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique
- Désignation du délégué à la protection des données (DPO)
- Personnel communal
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, SABOURAUD Damien, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Absents excusés : TOUTAIN Evelyne (pouvoir à GORALCZYK Henri), ALLETRU Sonia (pouvoir à PICARD Claude).

Absent : BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : PICARD Claude

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

## **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

**Logements du Levant :** Monsieur le Maire fait le point sur les travaux extérieurs : la SAUR n'a pas réalisé les bons travaux : en effet, la société n'a pas rabaissé le bon puits perdu par rapport à ce qui était convenu. Monsieur le Maire regrette cette erreur d'autant plus que les travaux d'enrobé par EVP devaient commencer prochainement.

Lors d'une réunion de chantier du mercredi 30 mai, qui ne concerne pas les Logements du Levant, Monsieur le Maire en profitera pour évoquer ce désagrément au responsable.

Monsieur le Maire et l'ensemble des élus apprécient peu les séparations entre les logements ; et le bardage au-dessus des murets ne correspond pas à leurs attentes.

Les travaux de plantations ont débuté mais les finitions auront lieu vers l'automne.

**Rue des Juifs :** Monsieur le Maire fait constater les marquages au sol : les travaux débiteront le 4 juin pour une durée de 5 semaines. La canalisation d'eau potable va être changée. Monsieur le Maire soulève la question de la réfection de la route : il craint que la société de TP va juste recouvrir la tranchée au lieu de refaire la route.

**Travaux des ERP :** Monsieur le Maire a demandé un rendez-vous avec M. Burban, mais reste sans réponse. Aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offre pour le lot peinture. Le cabinet Boisson-Burban se propose donc de relancer les entreprises contactées qui n'ont pas répondu.

Le début des travaux est prévu prochainement ; mais ceux de l'école risquent de prendre du retard du fait que l'entreprise Coudronnière n'aura peut-être pas le matériel à temps. Les travaux de l'école débiteront sûrement aux prochaines vacances de la Toussaint.

Monsieur le Maire propose de supprimer le lot élévateur pour la salle Jean-Louis Ripaud, car peu de communes en disposent. Monsieur le Maire propose de remettre ce projet à plus tard.

L'ensemble des élus votent à l'unanimité la suppression de ce lot.

**Projet ostéopathe – office de tourisme – centre de soin :** Monsieur le Maire souligne l'importance du nom « office de tourisme », car cela dépend de la compétence de la Communauté de Communes. Monsieur le Maire précise que ce n'est pas un office de tourisme qui sera créé mais un point information. Monsieur le Maire rassure les élus en disant que Vérifica changera le nom sur les papiers au moment venu, mais cela ne compromet en rien les travaux.

Les entreprises avaient jusqu'au 6 juin 12h, pour répondre à l'appel d'offre, pour une ouverture des plis qui se fera plus tard.

## **2 – VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire interroge les élus si l'enveloppe prévue pour les travaux doit être utilisée entièrement ou partiellement (2/3 pour l'année 2018 et 1/3 pour l'année 2019). L'ensemble des élus sont tous d'accord pour utiliser la totalité de la somme. M. Sabouraud précise que les travaux débiteront la semaine 24 (à partir du 11 juin).

### **3 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

M. Sabouraud fait le bilan de la réunion pour la préparation des festivités du 13 Juillet. Les associations participantes sont les mêmes que les années précédentes rejointes, cette année, par deux autres. Le Comité des Parents d'Élèves est d'accord pour gérer le fond de caisse pour cette soirée ; cela sera à confirmer après une réunion entre les membres du CPE. Une dernière réunion aura lieu le 27 juin pour connaître le nombre de participants au sein de chaque association, ainsi que les postes de chacun des membres. Des particuliers se disent prêts à aider lors de cette manifestation.

M. Lardy présente la réunion du SyDEV, axée principalement sur les énergies propres.

### **4 – ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

Pour l'antenne Free, Monsieur le Maire nous informe de l'absence de réponse de l'ONF malgré ses relances.

Pour l'antenne Orange, Monsieur le Maire a fait 2 propositions ; le premier point en limite des vergers Aubineau a été refusé car trop loin du centre bourg. Le second vers la Gageonnière n'a pas été retenu car il ne permet pas de couvrir correctement le bourg. La société Orange souhaiterait un lieu vers la Logette pour pouvoir couvrir la majeure partie de la commune. Monsieur le Maire leur a donc adressé une proposition sur un chemin communal. Monsieur le Maire espère des informations pour le prochain conseil.

### **5 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-VENDÉE – EXERCICE 2017-**

Monsieur le Maire fait lecture du rapport.

L'ensemble du conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du SPANC.

### **6 – EXPÉRIMENTATION DU PROCESSUS DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE DE LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Monsieur le Maire précise qu'une décision doit être prise par les communes avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018, passer ce délai il sera trop tard. L'adhésion à ce processus de médiation est valable jusqu'en novembre 2020, et est intégralement pris en charge par le Centre de Gestion. Les membres du conseil municipal votent, à l'unanimité, l'adhésion à ce processus de médiation.

## **7 – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)**

Monsieur le Maire précise qu'un membre du conseil ou un personnel communal doit être élu pour être délégué à la protection de données. Aucun candidat ne se manifestant, Monsieur le Maire évoque l'adhésion aux e-collectivités pour la protection des données (avec un coût de 450€ la journée d'intervention).

L'ensemble des élus votent l'adhésion du prestataire de e-collectivités.

## **8 – PERSONNEL COMMUNAL**

M. Goralczyk présente l'avancement de grade de Mme Vincent Denise au 1<sup>er</sup> Juillet 2018 en créant le poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe et ainsi supprimer son poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe.

L'ensemble du conseil municipal adopte la suppression et la création des postes.

## **9 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire annonce aux élus qu'une proposition a été soumise à la SARL Kristensen pour l'achat des terrains (soit 4€ le m<sup>2</sup>). Pour le moment, aucune réponse n'a été émise.

Monsieur le Maire évoque le problème de chauffage de la salle Jean-Louis Ripaud en présentant un devis de la société Bonneau-Dufour. Le remplacement de la chaudière (mais en conservant le brûleur, estimé en bon état par l'entreprise) est estimé à 10 200,83€ HT.

L'ensemble des élus préfèrent attendre la proposition du SyDEV, moins énergivore, pour valider ou non le devis de la société Bonneau-Dufour.

Monsieur le Maire présente la demande de l'Orchestre Harmonie de Fontenay le Comte. L'audience étant peu nombreuse lors du concert, le Président avait demandé un geste sur le prix de la location. Monsieur le Maire propose d'appliquer le tarif association de Mervent (soit 250€ au lieu de 520€).

Les membres du conseil acceptent d'appliquer cette tarification.

Monsieur le Maire évoque le soucis de stationnement au niveau du restaurant « Le Mangoustan » : des pêcheurs garent leur véhicule sur le zébra de l'arrêt de bus, gênant ainsi l'arrêt des élèves. Monsieur le Maire propose d'installer un panneau « stationnement interdit » sur 50 mètres et peindre des bandes jaunes au niveau de la terrasse du restaurant.

Les élus sont d'accord avec l'achat du panneau et de la mise en place des bandes jaunes.

Monsieur le Maire attend des renseignements supplémentaires pour le Canicross (15 et 16 septembre prochains). M. Lardy rencontre l'organisateur le samedi 26 mai, pour refaire le tour de l'itinéraire. M. Le Maire aimerait le rencontrer afin de régler les derniers points : nettoyage et débroussaillage du parcours, par exemple.

Monsieur le Maire fait savoir que les numéros de maisons sont commandés. Un courrier sera envoyé aux résidents des maisons principales. Pour les résidences secondaires, la distribution se fera plus tard.

Monsieur le Maire annonce que l'office de tourisme de Fontenay-le-Comte a réalisé un nouveau film dans lequel Mervent est plus mis en avant que dans le précédent.

Monsieur le Maire fait un bilan de la réunion sur la Base de Loisirs : la fréquentation est très satisfaisante puisque les réservations sont complètes pour l'été.

Un élu fait remarquer que le portail blanc du cimetière est difficile à ouvrir car la poignée est cassée.

Monsieur le Maire informe qu'un courrier a été envoyé à un habitant des Ouillères ayant placé des cailloux en bordure de la route ce qui peut être dangereux.

Des élus font noter que le conteneur à poubelles du parking des camping-car est toujours plein ; ils supposent que des usagers viennent y déposer leurs poubelles personnelles. Un autre soucis est soulevé : des personnes, autres que camping-caristes viennent se servir en eau sur le parking. Monsieur le Maire tente de trouver des solutions.

Monsieur le Maire termine par le complément de poste de Mme Bégué : à partir du 18 juin, elle occupera le même poste d'adjointe administrative à la Mairie de Bourneau.

La séance est levée à 10h20.

**Prochaine réunion de conseil : Vendredi 29 Juin, à 20h30.**

## **MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

SABOURAUD Damien :

AUGUIN Denise :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :